

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 325

Artikel: Chronique d'hygiène sociale et morale : [1ère partie]

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans notre dernier numéro, une députation de femmes appartenant à quatre sur cinq des Etats représentés à la Conférence, a été reçue au Palais St.-James par le « Premier » anglais, M. Ramsay MacDonald, accompagné de MM. Stimson (Etats-Unis), Wakatsuki (Japon) et des délégués de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. On a beaucoup remarqué l'absence des délégués de France et d'Italie, — à ce moment, M. Tardieu n'était encore ni grippé, ni entraîné dans la chute de son ministère, — la rapprochant, et non pas fortuitement, du fait que, dans ces deux pays, les femmes ne votent pas; et l'on a regretté aussi dans les milieux féministes l'absence totale des femmes italiennes à cette démonstration. Un journal italien a, il est vrai, cherché à l'expliquer en disant que « toutes les femmes italiennes vraiment dignes de ce nom restent à la maison pour s'occuper de leurs enfants »; à quoi notre confrère, *The Woman's Leader*, rétorque sur un ton délicieux de pince sans rire, que, s'il en est vraiment ainsi, les enfants italiens doivent être anormalement difficiles à diriger, puisqu'ils ont besoin de la surveillance, non seulement de leurs mères, mais encore de toutes les grand'mères, sœurs aînées, cousines, et tantes célibataires du pays...

La délégation fut introduite par notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby: « qui aurait pu le faire mieux qu'elle ? » commente *the Woman's Leader*. Puis les oratrices prirent la parole, toutes en anglais. Mrs. Edgerton Parsons parla au nom de six millions de femmes américaines, groupées dans son pays, grâce à l'initiative de Mrs. Chapman Catt, sous le nom évocateur de *Croisade de la Paix*, et montra comment ses compatriotes, après avoir appris la dure leçon de l'indépendance, apprennent la tout aussi dure leçon de l'interdépendance; puis M^{me} Rudler, la femme d'un professeur de littérature française à l'Université d'Oxford, et l'une des toujours complaisantes collaboratrices dans notre langue du journal féministe international, *Jus Suffragii*, insista sur le fait que la Conférence tenait entre ses mains le sort de millions d'enfants français. Vint ensuite Lady Horsley, qui, au nom de la *Croisade de la Paix* anglaise, interpréta très diplomatiquement la réception des femmes par la Conférence comme la reconnaissance du fait que c'est le désir et le devoir des femmes de contribuer de tout leur pouvoir à faire aboutir cette grande œuvre. Enfin, la déléguée japonaise, Mrs. Gauntlett (présidente d'une des Sociétés suffragistes de son pays, et que les participantes au Congrès suffragiste de Genève de 1920 n'ont pas oubliée) fit un petit discours très simple, pour offrir à la Conférence un ballot de feuilles de pétition couvertes de signatures, péniblement soulevées par des huissiers essoufflés. « Nous, les femmes japonaises, dit cette pétition avec une touchante simplicité, désirons de tout notre cœur, que la Conférence de Londres pose les bases d'une paix permanente. »

Ces Messieurs répondirent ensuite, en reconnaissant l'œuvre déjà accomplie par les femmes pour l'œuvre de la paix, sans leur cacher que la partie de la tâche qui reste à accomplir est encore plus difficile que celle qui est derrière nous. M. Stimson, tout particulièrement recommanda la patience: à quoi Mrs. Ashby répondit que, « parvenues à l'âge de l'aéroplane, et bien loin de celui du char à bœufs, nous pouvons souhaiter que la cause de la paix prenne la même allure que les transports modernes ».

Ajoutons qu'en Angleterre et en France, aussi bien qu'aux Etats-Unis ou au Japon, toutes les grandes Associations féminines avaient fait bloc pour envoyer par l'intermédiaire de cette délégation leur message de paix aux maîtres de la Conférence. Mrs. Parsons et Miss Schain qui l'accompagnaient étaient munies, elles aussi, de trois volumineuses serviettes en cuir pleines de feuilles signées. Et quant à la France, voici le texte de la conclusion de l'adresse des femmes françaises:

Nous conjurons la Conférence de ne pas se séparer avant d'avoir atteint les résultats tangibles en ce qui concerne le désarmement naval.

Les femmes du monde entier attendent avec anxiété un accord qui assurera la sécurité de leur pays et, par là même, de leurs familles, et qui permettra à la Conférence générale du Désarmement de la Société des Nations de prendre des mesures énergiques pour écarter les risques de guerre, en supprimant la dangereuse rivalité des armements.

Nous estimons que la Conférence navale posera le premier échelon d'un désarmement général, si elle réussit à réaliser une réduction très importante des armements navals des grandes puissances, réduction qui fera naître partout un sentiment de sécurité et ramènera la confiance entre toutes les nations.

C'est pourquoi nous vous conjurons de répondre à la grande espérance que la Société des Nations a fait éclore dans nos cœurs et de préparer la voie au désarmement général que les peuples appellent de tous leurs vœux.

Signé: Associations des Femmes françaises diplômées des Universités; Association pour la Protection de la Jeune fille israélite; Fédération française des Eclaireuses; Sillon catholique; Ligues de Bontés; Ligue des Mères et Educatrices pour la paix; Ligue de la Jeune République; Ligue pour le Droit des Femmes; Société pour l'Amélioration du sort de la Femme; Union féminine pour la Société des Nations; Union française pour le Suffrage des Femmes.

Nos lectrices ne manqueront pas d'être frappées, comme nous l'avons été nous-mêmes, au fur et à mesure que nous recevions ces nouvelles, de la prépondérance des éléments suffragistes dans toute cette manifestation, où se rencontrent les noms de presque tous nos chefs de file dans les quatre pays. Rien de plus naturel, nous dirons même de plus normal. Mais serait-ce là la raison pour laquelle la presse de chez nous a été si avare de détails sur cette délégation, alors que, ainsi que nous l'a écrit Mrs. Ashby, la presse réunie à Londres lui a fait une large place dans ses comptes rendus? « Cette délégation féminine, a déclaré M. Stimson aux journalistes accourus aux nouvelles, a été comme un souffle d'air frais et reconfortant au milieu de nos travaux. »

* * *

C'est bien sans doute la première fois qu'une question de salaires féminins aura été la cause de la chute d'un ministère! Signe des temps? Il est juste de dire que ce ne sont pas ces salaires en eux-mêmes, leur taux, ou leur paiement, qui ont mis en minorité le cabinet Tardieu à la Chambre française, mais bien la perte que serait pour le Trésor la déduction du salaire de la femme mariée, travaillant au dehors, du bordereau d'impôt du ménage. Tout de même, n'est-ce pas ici l'affirmation du principe du droit exclusif de la femme mariée à son salaire qui vient d'être proclamée jusqu'au bout — jusqu'à la crise ministérielle inclusivement? Le fait vaut la peine d'être noté.

* * *

Une bonne nouvelle nous arrive de Grèce où le Ministre de l'Intérieur a signé le décret-loi, prévu par la Constitution, et reconnaissant aux femmes grecques, âgées de plus de trente ans et sachant lire et écrire, le droit de vote municipal. Il y a une année exactement que M. Venizelos avait fait aux féministes grecques cette promesse, dont nous saluons maintenant la réalisation. Une grande tâche s'impose immédiatement à elles; c'est de mettre toutes leurs compatriotes visées par le décret en position d'exercer leurs nouveaux droits, mais nous savons que leur énergie et leur savoir-faire sera à la hauteur de cette tâche. Et de même qu'aux Roumaines, l'automne dernier, nous leur adressons toutes nos chaudes félicitations, ombrées, soyons franches, d'un brin de mélancolie, en voyant une autre nation encore passer devant nous, femmes suisses, sur la voie du progrès...

E. G^d.

Chronique d'Hygiène Sociale et Morale

La meilleure preuve de l'utilité de groupements d'hygiène sociale et morale dans notre Suisse romande est bien certainement l'activité ininterrompue que certains d'entre eux — et en toute première ligne l'inlassable Secrétariat général de Lausanne — sont appelés à mener, les questions à étudier, les démarches à accomplir s'imposant à eux sans qu'ils les cherchent, de par le jeu tout naturel des circonstances. Nous glanons dans cette activité pendant ces derniers mois quelques détails et quelques renseignements qui ne peuvent manquer d'intéresser les lecteurs du *Mouvement*.

* * *

Education sexuelle.

L'Assemblée d'automne du Cartel romand H. S. M. avait décidé de faire porter la campagne de l'exercice 1929-1930 sur la question délicate et complexe de l'éducation sexuelle. Question délicate et complexe, parce que, mal présentée ou mal comprise, elle peut nuire au lieu de servir, mettre en défiance au lieu d'éduquer, réveiller les mauvais instincts au lieu de développer le sentiment de la responsabilité. C'est pourquoi certains groupes n'en ont abordé l'étude qu'avec une précaution justifiée. Heureux sont ceux qui ont pu obtenir le concours de Mme le Dr Golay-Olkramare (Genève), qui a répété pour eux le très remarquable exposé fait à l'Assemblée d'automne du Cartel romand, en s'inspirant de ses expériences de plusieurs années d'enseignement de l'hygiène dans les établissements d'enseignement secondaire féminins de Genève. Mme Golay, en effet, se plaçant uniquement sur le terrain moral et scientifique, insiste sur l'importance de mettre l'enfant en face de la vérité seule, et sur le fait qu'ainsi conçu cet enseignement, en éveillant et en excitant l'admiration de l'enfant pour l'acte de la reproduction et de la transmission de la vie, prépare l'adolescent à sentir la responsabilité qui lui incombe et à s'en montrer digne. L'éducation sexuelle se fera dans la famille d'abord, puis sera complétée de façon progressive par l'école; et Mme Golay a pu donner à cet égard les plus captivants détails sur la façon dont elle-même procède dans son enseignement, et sur les immenses progrès réalisés à Genève depuis quelques années dans ce domaine: à l'Ecole secondaire des jeunes filles, enseignement complet, qui, d'une part, instruit les jeunes filles, et d'autre part les prépare à instruire à leur tour les autres; à l'Ecole professionnelle et ménagère, à l'Ecole de commerce, cours complets d'anatomie, de physiologie et de puériculture, qui fournissent eux aussi l'occasion d'un enseignement sexuel suivi. Ailleurs, aux Cours professionnels, dans les dernières classes d'école primaire, un certain nombre de causeries sont organisées, et la question a aussi été traitée dans les réunions de parents; mais ces causeries occasionnelles, si elles sont bien préférables au silence complet, n'en constituent pas moins un enseignement spécial, alors que la véritable éducation sexuelle telle qu'on l'entend à l'heure actuelle, doit tout simplement être donnée au cours de leçons d'hygiène ou de sciences naturelles. C'est pourquoi le Cartel H. S. M. de Genève constatant que si, dans ce canton, l'éducation sexuelle des jeunes filles ne laisse, grâce à Mme Golay, presque rien à désirer, il n'en est pas de même de celle des garçons auxquels il est seulement donné de temps en temps des causeries spéciales, a chargé son Bureau exécutif de faire une démarche auprès du Département de l'Instruction publique, pour qu'un enseignement sexuel progressif s'inspirant des méthodes appliquées dans les écoles de jeunes filles soit aussi donné aux jeunes gens. Démarche intéressante à faire, à un autre point de vue encore, pour une féministe comme la pré-

sidente du Cartel genevois! en réclamant pour des garçons — et c'était sans doute la première fois de toute sa carrière que cela lui arrivait, un privilège dont jouissent déjà depuis longtemps des filles!

D'autres groupements d'hygiène sociale et morale se sont également occupés de cette question, à la suite du cours de pédagogie sexuelle donné avec grand succès à Lausanne en automne. A la Chaux-de-Fonds, le corps enseignant a décidé une action simultanée auprès des parents et des instituteurs; à Vevey, une intéressante et utile discussion a suivi le compte-rendu du cours: enfin de nombreuses localités du canton de Vaud et du Jura neuchâtelois et bernois ont utilisé le film *Comment le dire à nos enfants*, dont la présentation défectueuse à l'Assemblée de Lausanne avait laissé une fâcheuse impression à nombre de participants, et qui, amélioré sur certains points, a produit, paraît-il, un excellent effet.

Revision du régime des alcools.

Le Cartel romand avait choisi la question de l'éducation sexuelle pour son programme d'activité; celle de la revision du régime des alcools lui a été imposée par la date de la votation fédérale sur cet important sujet (5 et 6 avril 1930). Et comme le remarque fort bien le secrétaire général du Cartel, M. Veillard, rarement autant de questions essentielles pour ceux qui se préoccupent d'hygiène sociale ont dépendu d'un seul vote: réduction de l'alcoolisme, utilisation rationnelle des fruits, et par conséquent, aide efficace apportée à l'agriculture, assurance-vieillesse et survivants, et, par conséquent pacification sociale. On sait qu'un grand Comité suisse d'action s'est constitué, sous la présidence effective de M. Baumann, le landammann des Rhodés-Extérieures (celui-là même qui avait salué les déléguées de l'Alliance de Sociétés féminines suisses à Hérissau (*Réd.*) et des Comités cantonaux s'organisent actuellement dans tous les cantons, avec lesquels les groupements d'hygiène sociale et morale chercheront certainement à collaborer pour éviter les doubles emplois. A Genève, notamment, la liaison est établie par la présence de la présidente du Cartel, M^{lle} Gourd, dans le Comité cantonal d'action et dans sa Commission exécutive, et ce Comité aussitôt constitué a estimé très important qu'une campagne préparatoire soit menée en faveur de la revision au sein des Sociétés affiliées au Cartel. Lors d'une séance de délégués, qui a eu lieu le 10 février dernier, avec le concours du Dr H. Revilliod, ces Sociétés ont été engagées à faire donner des causeries pour leurs membres et leurs familles, à distribuer de la littérature de propagande, et à afficher dans leurs bureaux, locaux, et magasins, les excellents tableaux et les statistiques illustrées fournies par le Département fédéral des Finances. Dans le canton de Vaud, la

Carrières féminines

La femme dans les bibliothèques suisses

Au bon vieux temps, au XVIII^e siècle encore, une bibliothèque passait pour extraordinairement riche quand elle comptait quelques dizaines de milliers de volumes. L'accroissement était très lent. Un bibliothécaire suffisait pour recevoir et guider dans leurs recherches les quelques savants et curieux qui recouraient à son érudition. Ses fonctions, qui ne demandaient guère que de la mémoire et de l'obligance, étaient le plus souvent une sinécure.

De nos jours, par l'effet de la spécialisation croissante et de la diffusion de l'instruction, la production littéraire, scientifique et technique s'est si prodigieusement multipliée, qu'une bibliothèque de 100.000 volumes semble modeste. La Bibliothèque du British Museum compte plus de 3 millions de volumes; la Bibliothèque Nationale de Paris, cet « océan de livres », plus de 4 millions et demi. Ce qu'on amassait jadis en un siècle ou deux représente aujourd'hui à peine l'accroissement d'une année. Celui de la Bibliothèque de l'Etat, à Berlin, par exemple, est d'environ 80.000 volumes. Le nombre des lecteurs et des ouvrages consultés s'accroît en proportion. La même bibliothèque reçoit en un an 700.000 demandes de consultation et de prêt. Avec plus de 320 employés, elle se plaint de n'avoir pas assez de personnel.

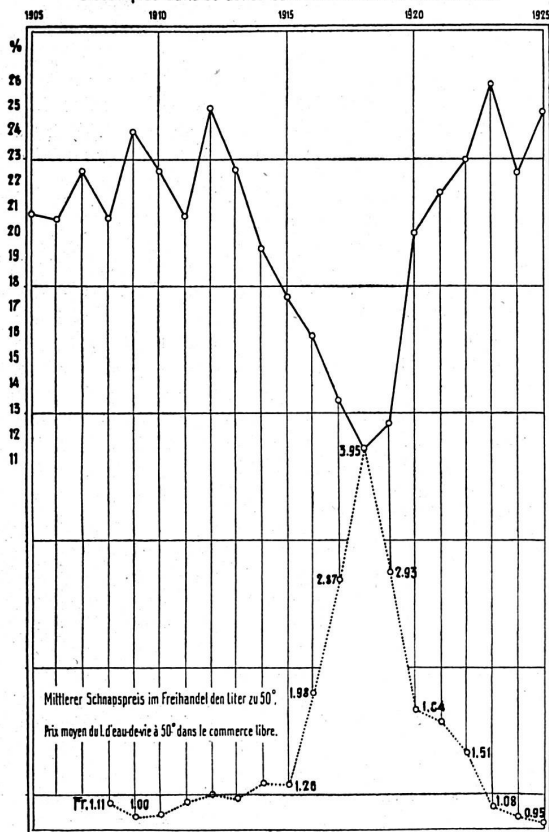
Aussi, pour résoudre les problèmes que pose ce formidable essor,

pour faire dans la masse immense des publications un choix judicieux, pour inventorier et classer ces milliers d'imprimés de façon à retrouver toujours en un instant celui qui est demandé, l'amour des livres et la mémoire d'un homme ne suffisent plus; il faut encore une organisation administrative et une certaine technique. Il faut un personnel nombreux et spécialisé. C'est ainsi qu'entre le personnel scientifique ou supérieur (bibliothécaires) et le personnel subalterne (gardiens, etc.) s'est développée une classe d'employés dits « du service moyen »: secrétaires et aides techniques, comptables, dactylographes, etc.

C'est d'abord et surtout dans cette classe moyenne que les femmes ont pris pied dans les bibliothèques *scientifiques*, où elles rendent de grands services en soulageant le personnel supérieur de besognes qui ne nécessitent pas la culture académique. Dans les bibliothèques *populaires* et de vulgarisation, en revanche, nées de tendances sociales et humanitaires, la femme a occupé d'emblée nombre de postes supérieurs. Aux Etats-Unis, où la distinction entre bibliothèque scientifique et bibliothèque populaire n'est pas aussi nette qu'en Europe, mais où il fleurit la *public library* largement ouverte à tout venant, les femmes ont conquis depuis plus d'un demi-siècle une situation remarquable: elles y possèdent, surtout dans les services qui sont en contact avec le public, une majorité écrasante: en moyenne 80 %. Il est des établissements où, seul, le chef est du sexe masculin, au milieu d'un essaim de demoiselles. On en voit beaucoup dont la direction même est entre des mains féminines. La puissante Association des bibliothécaires

Ligue vaudoise contre la tuberculose, également affiliée au Cartel, a décidé de remplacer, cette année, les imprimés de propagande antituberculeuse qu'elle distribue au moment de sa col-

Schnapspreis und Prozentsatz der erstmaligen Aufnahmen männlicher Alkoholiker in 23 kantonale Irrenanstalten der Schweiz.
Prix de l'eau-de-vie et pourcentage des premières admissions d'hommes alcooliques dans 23 asiles cantonaux d'aliénés de la Suisse.



Cliché La Concordie, Lausanne

A MEDITER AVANT LA VOTATION DU 6 AVRIL 1930

lecte par des imprimés édités en vue de la votation, et il est à souhaiter que cet exemple soit largement suivi.¹

Signalons aussi à ce propos, bien qu'il nous paraisse rencontrer surtout de l'écho en Suisse allemande, le mouvement féminin lancé sur l'initiative de M^{lle} Eugénie Dutoit (Berne) en faveur de la revision. Une Commission spéciale s'est constituée, qui met à la disposition des organisations féminines des conférenciers, de la littérature de propagande, et offre même de participer aux frais de cette campagne. En Suisse romande, la plupart des Associations féminines étant membres du Cartel H. S. M., c'est sans doute par l'intermédiaire de ces groupements que les femmes travailleront — indirectement, puisqu'elles ne peuvent agir autrement — au succès de la revision projetée.

Comme il va bien de soi que notre journal fera lui aussi campagne, dans la mesure de ses forces, en faveur du projet, qui, malgré les imperfections dénoncées dans différents milieux antialcooliques, constitue un sérieux progrès sur l'état de choses actuel, et un compromis qu'il devient urgent d'accepter, nous aurons fréquemment, au cours de ces prochaines semaines, l'occasion de revenir encore sur ce sujet.

Conditions du travail des employés.

C'est sans chercher non plus un but à son activité que le Cartel genevois — qui groupe actuellement 45 Sociétés de tout ordre, Sociétés d'utilité publique, Sociétés professionnelles, Sociétés de moralité, d'hygiène, d'antialcoolisme, de pédagogie, Eglises, organisations de jeunesse, etc., etc. — s'est trouvé placé au début de l'an 1930 devant un champ de travail formidablement vaste. En plus en effet de la revision du régime des alcools, mentionnée plus haut, et de la question des jeux, traitée plus loin, son Bureau a eu à s'occuper de problèmes multiples, tous profondément intéressants, tous urgents, et qu'il s'efforce de suivre de près, en raison justement de cette coordination d'efforts qu'il estime indispensable entre toutes ses Sociétés. Protection de la famille et aide donnée à *Pro Familia* pour une conférence sur les allocations familiales par un spécialiste français; morale publique, soit démarches pré-

¹ Indiquons ici à tous ceux qui s'intéressent à cette campagne les publications de la Ligue nationale contre l'eau-de-vie, que l'on peut se procurer au Secrétariat du Cartel romand H. S. M., Grand Pont, 2, Lausanne, soit diverses feuilles volantes et brochures de propagande, et une utile brochure de documentation: *Contre l'eau de vie, le fruit suisse*. Le Comité national d'action pour la revision a également publié une première brochure destinée aux conférenciers et à la presse: *Revision de la Législation sur l'alcool*, et en annonce une autre, plus courte et plus populaire, qui paraîtra prochainement.

américains, qui compte 10,000 membres, a plus d'une fois été présidée par une femme et c'est sans doute le lieu de rappeler que le premier bibliothécaire de la Société des Nations fut une Américaine (remplacée, il est vrai, après quelques années par un homme, et de formation professionnelle européenne). On peut estimer enfin que, si les bibliothèques jouent aux Etats-Unis un rôle social, éducatif et pratique beaucoup plus marqué que chez nous, et que si les bibliothèques d'enfants en particulier y ont été si vite développées, la prédominance de l'élément féminin n'y est pas étrangère; pas plus d'ailleurs qu'elle ne l'est, sans doute, à certaines faiblesses des bibliothèques américaines, où la culture n'égale pas toujours la bonne volonté et la technique.

Les bibliothèques de notre ancien monde ne sont point encore si avancées dans le féminisme. Celles du Midi ne connaissent guère le personnel féminin. Mais il est déjà assez nombreux en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, en France, dans les pays slaves, et y va augmentant dans les bibliothèques de toute catégories; surtout, comme nous l'avons dit, dans le service moyen. Mais on en rencontre aussi parmi les auxiliaires scientifiques, et ça et là, quoique encore assez rarement, dans les postes supérieurs.

Sur 180 communications inscrites à l'ordre du jour du Congrès mondial des bibliothèques qui a eu lieu à Rome au mois de juin, 13 étaient dues à des femmes et celles-ci comptaient 7 représentantes sur 89 délégués officiels de 26 nations.

La carrière des bibliothèques est donc ouverte à la femme et lui convient fort bien. D'abord dans un sens tout négatif, parce qu'elle

n'exige pas d'effort physique, ou du moins pas considérable (sauf peut-être dans le service du prêt). Ensuite à cause de sa nature particulière. Ce qu'est cette nature, le grand public qui ne connaît souvent des bibliothèques qu'une imposante façade ou le service de distribution, s'en fait généralement des idées très vagues, très souvent fausses dans leur diversité contradictoire. Dans un article publié en 1920 dans la revue *Frauenbestrebungen*, de Zurich, M^{lle} Else Gutknecht écrivait avec esprit: « Ou bien l'on me plaint sincèrement d'avoir trouvé un si misérable emploi des connaissances que j'ai acquises à l'Université. « Ennuyeux », « poussiéreux », « abrutissant » sont alors les qualificatifs qu'on applique à mon métier. Ou bien au contraire l'on ne peut s'en faire une image assez idéale: on s'imagine que je passe mon temps parmi de hautes étagères, prenant à mon gré tour à tour un roman ou un livre de pensées. Heureux rat de bibliothèque, comme celui qu'a peint Spitzweg, je goûte loin du monde une retraite enviable, lisant tout le long du jour pour mon plaisir ou mon instruction ». Que celui qui veut se faire une idée plus juste, lise tout l'article et lise la brochure qu'a publiée récemment M. Hermann Escher: *Was es in einer Bibliothek zu tun gibt* (Ce qu'il y a à faire dans une bibliothèque). L'un et l'autre montrent, par des exemples concrets, combien dans son ensemble ce travail est varié.

Administration appliquée à des œuvres de l'esprit, l'activité de bibliothécaire offre un singulier mélange (à doses variables suivant les degrés de la hiérarchie) de travail intellectuel et de travail machinal, d'opérations techniques, manuelles, et de re-

ventives auprès du Département de Justice et Police au sujet de films obscènes représentés en France et risquant de passer un jour ou l'autre à Genève; protection de l'enfance, soit étude des modifications à introduire dans la loi de procédure civile pour éviter qu'un enfant témoin ou victime d'une affaire de mœurs soit appelé à témoigner en audience publique, mais soit interrogé en particulier dans le cabinet du juge d'instruction, et si possible par une femme; nécessité de la création d'une maison de rééducation pour les enfants des classes dites « spéciales » dont le Département d'instruction publique s'occupe de très près en ce moment; législation du travail enfin; et ce problème d'une importance énorme nécessite ici quelques développements.

(A suivre)

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

Fédération suisse des costumes nationaux.

On nous écrit:

Beaucoup de gens, peut-être, à Genève, ignorent l'existence de ce groupement spécialement suisse.

Une occasion de les instruire se présentera bientôt, puisque le 26 février prochain, le Dr Laur, président de la Fédération, vient tout exprès de Zurich à Genève pour en parler, à la Salle Communale de Plainpalais, dans une conférence gratuite avec projections. On y exécutera des chœurs et des danses dans le style populaire.

Genève est encore en arrière de la majeure partie des autres cantons qui suivent depuis plusieurs années ce mouvement.

H. B.-L.

Comme par hasard...

Notre confrère, le *Schw. Frauenblatt* relève non sans malice dans un de ses derniers numéros, que la fameuse Ligue antisuffragiste, qui, il y a quelques semaines, a rempli la presse suisse de sa prose, lors de la fondation de sa section bernoise — que cette fameuse Ligue (ou sa section bernoise, composée des mêmes membres, mais sous un titre différent) est présidée par la femme d'un marchand de vins bien connu en Suisse allemande, et que le Secrétaire général se trouve être aussi, comme par hasard, le secrétaire de l'Association des liquoristes...

Que voilà donc un jeu du hasard, qui éclaire bien des combinaisons, antipathies et oppositions dont s'inspire cette Ligue!

Le pastorat féminin à Strasbourg.

Nous sommes bien en retard (mais notre excuse est que nous n'avons appris cette nouvelle que tout dernièrement) pour informer

nos lecteurs de la décision prise, au début de l'été dernier, par le Consistoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg du Département du Bas-Rhin d'admettre les femmes au pastorat. Pastorat treint, à vrai dire, bien plus encore que celui qu'a admis l'Eglise nationale protestante de Genève: les pasteurs âgés, malades, infirmes, ou surchargés d'occupations pourront s'adjoindre des « dames-vicaires » (c'est le terme un peu bizarre adopté par le nouveau règlement). Ces dernières rempliront toutes les charges que le pasteur auprès duquel elles seront en fonctions jugera bon de leur confier, mais seul le pasteur sera responsable du service de sa paroisse. Enfin, la « dame-vicaire » devra démissionner le jour de son mariage, le Directoire de l'Eglise pouvant admettre temporairement des dérogations à cette règle.

On nous écrit que le public protestant de Strasbourg est satisfait de cette innovation, pour minime qu'elle nous paraisse. Certes, elle fraye la voie au pastorat intégral, qui sera admis beaucoup plus facilement quand des expériences satisfaisantes auront été faites; mais vraiment, pour le moment, il ne s'agit guère que d'autoriser les pasteurs à prendre des aides féminines, et à garantir que celles-ci auront reçu une préparation adéquate. Le règlement est muet sur la question de la consécration.

Simple questions

On annonce de Lausanne la constitution sous le nom de Fondation Jaques-Charles Duc, d'une institution d'utilité publique, destinée à l'hospitalisation de vieillards (hommes) vaudois indigents. Les fonds nécessaires proviennent de l'héritage de feu Suzanne-Marie Duc, qui avait chargé le Conseil d'Etat vaudois de décider à quel but spécial de bienfaisance les sommes laissées par elle à cette intention devaient être affectées.

— Fort bien, direz-vous au premier abord. Mais pour peu que vous réfléchissiez trois secondes, ne vous poserez-vous pas, comme une de nos correspondantes lausannoises, qui nous communique cette nouvelle, ces deux simples questions: Premièrement, pour quelles raisons, de l'argent légué par une femme est-il consacré à une fondation, dont l'utilité n'est certes pas contestée, d'un asile pour vieillards hommes, plutôt que d'un asile pour vieillards femmes? (Serait-il le lieu de rééditer ici l'antique et authentique histoire de l'asile genevois pour incurables hommes? (*Réd.*) Et deuxièmement, l'administration d'un asile de ce genre, assimilable à la tenue d'un ménage, ne pourra-t-elle pas être confiée à un Comité comprenant au moins une femme?...

Au Conseil d'Etat vaudois de répondre.

cherches scientifiques. C'est une sorte de ménage, où l'esprit d'ordre, le sens pratique, les soins attentifs, minutieux, et le dévouement d'une femme trouvent très bien leur emploi, dans mille petites opérations. Ses qualités sociables, sa servabilité sont utiles dans les rapports avec le public. Enfin la femme présente deux particularités très appréciables: elle est d'une part, généralement, beaucoup moins exigeante que l'homme sur la variété et l'intérêt de l'ouvrage; elle souffre beaucoup moins de la monotonie inévitable ou de la répétition périodique de certains travaux. D'autre part elle est un élément de stabilité dans le personnel, parce que l'homme du même degré d'instruction aspire vite à l'avancement qu'il va chercher au besoin dans une autre bibliothèque ou même dans une autre carrière. Ce n'est pas dire pourtant qu'elle soit un élément de toute sécurité: on la voit parfois fausser compagnie à ses collègues pour se marier, emportant avec elle le capital de connaissances qu'on lui a inculquées. Il arrive même qu'elle trouve dans un des bibliothécaires un complice qui lui facilite la fuite en fondant avec elle le foyer conjugal.

La première expérience tentée en Suisse remonte à près de 40 ans. Ce fut la bibliothèque de Zurich qui eut le mérite de cette audace, en 1891. L'auxiliaire engagée par elle était une jeune doctoresse en philosophie, qui bientôt, plutôt que de cataloguer des livres, préféra en écrire elle-même et ne tarda pas à s'illustrer: elle n'était autre que la poétesse et romancière Ricarda Huch, et quitta la Bibliothèque déjà en 1894. En 1898 la Bibliothèque nationale, à son tour, engageait M^{lle} Martha Schoch qui lui est

demeurée fidèle. Dès lors les cas se sont multipliés à Zurich, Berne, Lugano (1902), Lausanne (1904), Bâle (1906), Genève (1919), etc... D'après une enquête que j'ai faite le printemps dernier dans 31 de nos plus grandes bibliothèques¹, le nombre des femmes qu'elles occupaient à un titre quelconque était de 43, ce qui sur un total de 211 employés représentait une proportion de 20 %. Sauf trois ou quatre bibliothécaires, faisant partie du personnel supérieur (M^{lle} C. Rosselet, de la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel est la première qui ait reçu le titre de bibliothécaire, en 1919) toutes ces dames sont occupées dans le service moyen: à la tenue de l'inventaire, au service des périodiques, à divers collationnements, à des cataloguements faciles, à la surveillance des salles, au service du prêt, à la comptabilité et autres travaux de bureau, copies à la machine, etc...

Plusieurs, munies ou non de titres académiques, se sont distinguées dans les travaux bibliographiques qui entretiennent avec les bibliothèques des relations étroites. M^{lle} Schoch partage depuis près de 30 ans avec un collègue masculin la rédaction du *Bulletin bibliographique* de la Bibliothèque nationale. M^{lle} Wernly, doctoresse en philosophie, collabore à la *Bibliographie nationale* et à la *Bibliographie scientifique suisse*; on lui doit le catalogue des *Publications des femmes suisses* paru à l'occasion de la Saffa. M^{lle} Wild, bibliothécaire à la Bibliothèque centrale de Zurich, a rédigé

¹ Voir mon étude sur le *Régime du personnel dans les bibliothèques suisses*, extrait de la *Revue des bibliothèques*, 1929.